

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-14**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 avril 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 19 mars 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Étaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane.

Était absent et représenté : M. MORILLON Henri-Jacques.

Étaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.
M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Adoption du budget primitif communal 2025

Madame le Maire explique que le budget 2024 de la commune va permettre de poursuivre la politique d'investissement déjà engagée. Elle précise que ce budget a été présenté par deux fois en commissions finance et ajusté en fonction des remarques des élus.

La **section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :

⇒ 2 301 173,48 €

La **section d'investissement** s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :

⇒ 2 070 205,89 €

Membres en exercice :	12
Membres présents	09
Suffrages exprimés	08

Pour	07
Contre	01
Abstention	02

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire, Sophie LAY

